

que d'entendre parler de l'enlèvement des pierres sur nos terres. Je veux démontrer, par là, que les conditions, dans nos provinces de l'Est, sont bien différentes de celles qui existent dans la région des Prairies.

Une autre suggestion qui mérite l'attention du Gouvernement consiste à donner une meilleure éducation à nos cultivateurs sur l'emploi des engrains chimiques. Nos experts en agriculture et nos fermes expérimentales accomplissent un travail magnifique dans ce domaine, mais ils n'atteignent pas la masse des cultivateurs. Notre pays est un de ceux qui utilisent le moins d'engrais chimiques au monde. Nous employons une moyenne de 3.1 livres d'engrais chimique par acre, alors que l'Australie en utilise 25.7 livres, la Nouvelle-Zélande, 13.8 livres, les États-Unis, 11.6 livres. Je pourrais ajouter les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne et le Japon qui en emploient plus de 100 livres. Je le répète, nous n'en employons, ici au Canada, que 3.1 livres.

L'augmentation de la production peut être doublée sur la plupart de nos terres par l'emploi raisonnable d'engrais chimiques. Il a été prouvé par des enquêtes conduites sur les fermes expérimentales que \$1 d'engrais chimique sur les pâturages rapporte de \$3 à \$5 sous forme de production laitière. Il serait sûrement plus sage de grever notre budget de quelque 5 ou 6 millions de dollars pour faciliter l'achat des engrains chimiques nécessaires que d'engloutir des centaines de millions dans la construction d'un barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan, en vue de récupérer à la culture 455,000 acres de terre. Nous affectons des centaines de millions annuellement au soutien des prix des produits agricoles, parce que nos terres ne rapportent pas assez de revenu à nos cultivateurs. Que l'on augmente la production en raison de nos besoins futurs par l'emploi d'engrais chimiques et le problème se réglera tout en permettant à nos cultivateurs de retirer un meilleur revenu.

Ce sont là, monsieur l'Orateur, quelques suggestions que le parti libéral se croit justifié de faire au Gouvernement dans l'intention de sauvegarder notre agriculture, tout particulièrement celle de l'Est du pays.

Monsieur l'Orateur, je désire aussi faire quelques observations relativement à l'industrie textile, particulièrement celle de la province de Québec. Au cours de l'année dernière, j'ai fait de nombreuses représentations auprès du ministère du Commerce. J'ai même appuyé les requêtes de certaines municipalités de ma circonscription qui demandaient au gouvernement de les aider. Je voudrais lire ici une lettre que quelques-uns de mes collègues de la Chambre et moi-même écri-

vions à l'honorable ministre des Finances (M. Fleming) et dans laquelle nous demandions au Gouvernement d'aider notre industrie textile. Permettez-moi de vous lire les derniers paragraphes de cette requête:

(Traduction)

Il est résolu de demander au ministre des Finances de prendre immédiatement des mesures pour empêcher

1. L'importation de textiles de pays dont le niveau de vie a pour résultat d'abaisser le coût de production, et

2. L'importation de marchandises des pays signataires de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce dont les exportateurs ne respectent ni la lettre ni l'esprit.

(Texte)

Nous avons reçu une réponse de l'honorable ministre des Finances; je vais vous en lire la fin. L'honorable ministre nous disait, dans cette lettre:

(Traduction)

Afin de me permettre de me faire une idée plus précise de ce que vous me demandez, pourriez-vous, vos collègues et vous-même, me dire:

1. Quelles sont les mesures exactes que vous me demandez de prendre pour empêcher les importations?

2. Quels sont les "pays dont le niveau de vie entraîne des frais de production moins élevés"?

3. Quels sont "ces signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce dont les exportateurs n'adhèrent ni à la lettre ni à l'esprit"?

4. Dans le cas de ces signataires, quelles sont les marchandises dont vous me demandez d'empêcher l'importation?

(Texte)

C'est là la réponse que nous avons reçue de l'honorable ministre des Finances.

Récemment, je recevais une requête de la ville de Saint-Simon, dans le comté de Drummond, dans laquelle on demandait, entre autres choses:

Que le conseil municipal prie le gouvernement fédéral de bien vouloir réviser les tarifs qui régiennent présentement l'industrie du textile et y apporte les modifications d'urgence qui s'imposent.

J'ai envoyé cette requête à l'honorable ministre, avec mes commentaires. L'honorable ministre m'a demandé la même chose que l'an dernier: "Que voulez-vous que je fasse?". Alors, je lui ai répondu en lui faisant des recommandations que je vais vous lire brièvement. Elles sont un peu similaires à celles que faisait l'honorable député de Sherbrooke (M. Allard), la semaine dernière. Voici:

1. Haussé générale des tarifs de façon à redonner à notre industrie environ 80 p. 100 de son marché;

2. Révision de la loi des douanes et des tarifs en visant à les rendre plus flexibles et mieux adaptables aux conditions changeantes;

3. Contrôle et surveillance plus serrés par nos douaniers;

4. Meilleure évaluation des marchandises importées afin d'établir le prix raisonnable de production à l'étranger et d'éviter le dumping;